ITUC - Africa

AFRICAN
REGIONAL ORGA-
NISATION

ORGANISATION
REGIONALE
AFRICAINE

CSI - Afrique

Mody GUIRO
President
Président
Kwasi ADU-AMANKWAH
General Secretary
Secrétaire Général
Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
B.P. : 4401 – Tel. : 00228 2225 07 10
Fax : 00228 2225 61 13
LOME - TOGO
Email : info@ituc-africa.org
Web : www.ituc-africa.org

Son Excellence Idriss Déby Itno
Président de La République du Tchad
BP 74 N'DJAMENA-TCHAD
Email: contact@presidence.td

Lomé le 06 Décembre 2016

Objet : Evacuation immédiate des forces de l'ordre de la bourse du travail de N'Djamena

Monsieur le Président,

L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique) regroupant 103 affiliés dans 51 pays voudrait par la présente exprimer ses inquiétudes face à l'occupation de la bourse du travail de N'djamena par les forces de l'ordre Tchadiennes.

Les rapports qui nous parviennent, indiquent qu'à la suite de la grève de la plateforme syndicale regroupant trois centrales syndicales du Tchad à savoir : l'Union des Syndicats du Tchad (UST), la Confédération Indépendante des Syndicats du Tchad (CIST) et le Syndicat National des Enseignants et Chercheurs du Supérieur (SNECS), les femmes travailleuses de ces trois organisations syndicales ont organisé une marche de protestation ce mardi 6 décembre 2016 afin d'obliger le gouvernement tchadien à payer les salaires tels que revendiqués par les syndicats.
Nous avons également appris que le gouvernement a interdit cette marche, et que la bourse du travail a été très tôt occupée par les forces de police qui ont même procédé à des arrestations, empêchant ainsi cette manifestation sans aucune motivation légitime de votre gouvernement.

La CSI-Afrique est très préoccupée par cet acte injustifié qui foule au pied les principes mêmes du droit de grève, droit reconnu par les Conventions 87 et 98 de l'OIT ratifiées par votre pays.

La CSI-Afrique condamne fermement ces violations flagrantes des droits de l'homme et des droits syndicaux et exige l'évacuation immédiate des forces de l'ordre de la Bourse du travail. Elle exige par ailleurs la libération inconditionnelle des personnes arrêtées.
Inquiète de la montée des tensions dans le pays, elle appelle le gouvernement Tchadien à rouvrir des négociations avec les syndicats afin de réinstaurer un dialogue social apaisé, de manière à trouver des solutions pour le respect des droits légitimes et garantir la paix sociale pour tous.

Nous exhortons par conséquent les autorités à prendre les mesures nécessaires pour le respect des droits de l'homme et de garantir la liberté syndicale au Tchad.

Le Secrétaire général

Kwasi Adu-Amankwah

CC : **Ministre de la Fonction Publique et du Travail**